

Lier politique et éthique apparaît comme une évidence pour celui qui cherche à définir le fondement de l'engagement politique. Cependant, il est utile de débattre sur le contenu des termes et au final sur la manière très concrète dont se pratique la politique aujourd'hui. À mon sens, lier éthique et politique, c'est avant tout rappeler que l'engagement politique est particulièrement exigeant : il implique d'une part une responsabilité permanente, celle du mandat que les électeurs remettent, mais aussi une morale qui relève des convictions personnelles. Dans un système démocratique basé sur le mandat confié par les électeurs, il existe de nombreux garde-fous, des contre-pouvoirs garantissant un équilibre. Tout cela est un socle éthique indispensable. Cependant, tout en s'inscrivant dans ce cadre, *la manière dont se pratique la politique est fortement liée à l'élu lui-même*. En quelque sorte, chacun fait un choix éthique qui lui est propre. S'il fallait ne retenir que les deux aspects principaux de mon choix éthique en tant que responsable politique, ce serait les suivants.

Proposer des convictions claires : en effet, lorsque je rencontre les habitants de ma circonscription, il m'apparaît de manière évidente qu'ils attendent des élus un discours clair et des engagements précis sur les problèmes qui les concernent. L'autre aspect essentiel est de *ne pas promettre ce que l'on ne pourra pas tenir*. Les promesses "des lendemains qui chantent" ne sont plus crédibles. Les électeurs veulent des engagements précis et réalisables. Ils demandent aux élus de faire le bilan régulier de ce qui a été fait et demandent des comptes de manière entièrement légitime. Il est d'ailleurs de notre devoir de répondre exactement à cette attente.

Ce sens de l'éthique est une exigence de respect et je m'attache à ce qu'il fonde mon action, aussi bien à l'Assemblée Nationale que dans ma circonscription ou ma commune, avec comme aiguillon *le désir de servir l'intérêt général*.

Certes, l'intérêt général n'existe sans doute pas en soi car, là encore, nous sommes face à une notion complexe qui fait consensus quant à sa nécessité, mais dont le contenu est impossible à définir sans faire appel à sa subjectivité. *L'intérêt général serait en quelque sorte le résultat d'une combinaison savante entre le poids des convictions affirmées, les attentes d'une majorité d'administrés et le respect du droit*. Je prendrai trois exemples de mon expérience de Maire et de Député, trois dossiers sur lesquels j'ai eu la conviction ferme de défendre l'intérêt général :

- Lorsque j'ai été élue Maire, j'ai constaté que l'entreprise concessionnaire du service public de l'eau pratiquait des tarifs très élevés sans que rien ne les justifie réellement. Malgré les freins,

j'ai fait le choix du bras de fer afin d'obtenir une baisse conséquente du prix de l'eau dans l'intérêt de mes administrés.

- Dans le même esprit, nous avons décidé avec l'équipe municipale de stopper l'urbanisation anarchique qui nuit durablement à la qualité de vie de tous, et ce malgré les pressions de toutes sortes. Cela a permis d'envisager un réaménagement progressif de la commune avec le souci de reconstruire la ville sur la ville.

- Lorsque j'ai été élue Député, l'une des principales attentes concernait la réalisation de travaux afin de protéger la vallée de la Siagne des graves inondations menaçant la vie des habitants depuis 30 ans. J'ai choisi de me battre, avec le soutien de tous les élus concernés et des associations, en portant notre projet auprès du ministère de l'Environnement et des services de l'État pour obtenir les financements indispensables. Après des mois de travail, la Siagne figurait parmi les quinze dossiers sélectionnés dans le plan national de lutte contre les inondations. En travaillant très concrètement en ce sens, je pense avoir défendu l'intérêt général et surtout la voix d'une grande majorité d'administrés que je rencontre.

Contrairement aux idées reçues qu'on laisse trop souvent se répandre comme une traînée de poudre, l'éthique existe bien en politique. Certes, nous pouvons débattre sur le degré d'implication éthique de chaque élu ou sur la manière dont on pourrait uniformiser ou concrétiser plus précisément l'éthique en politique. Cependant, *on ne peut pas nier que l'éthique existe dans la démarche de milliers d'élus de notre pays, et ce, quel que soit leur degré de responsabilité*. Il est sans doute bon de rappeler que l'engagement désintéressé au service des administrés est le lot quotidien d'une grande majorité d'entre eux. Alors *pourquoi*, dès lors que le monde politique vit quotidiennement dans une réelle éthique de l'action, *ce déficit d'engagement citoyen existe-t-il?*

Tout d'abord, *on observe sans doute une réelle distorsion entre le travail des élus et la connaissance qu'en a nombre d'administrés*. Rien ne sert d'infliger la faute à quelqu'un. Elle est collective, chacun y a sa part. Mais on ne peut sans cesse imputer aux seuls élus la responsabilité du désintérêt civique grandissant dans notre pays depuis des années. Le phénomène de l'abstention aux élections est symptomatique à cet égard. *Le vote est un droit que personne ne conteste, mais qui le revendique comme un devoir?*

*De ce point de vue, une éthique du citoyen ne doit-elle pas répondre à une éthique du politique? Le politique s'engageant à agir en fonction de convictions clairement annoncées et à être jugé sur des résultats, on pourrait souhaiter que le citoyen s'engage à participer.*



On entend régulièrement, comme une excuse, sans doute, que l'abstention exprime un choix politique. N'est-ce pas plutôt l'expression d'un « ras le bol » général, d'une lassitude devenue habituelle, qui cache mal une méconnaissance de la réalité des enjeux et de la vie politique locale ou nationale? Les élus doivent-ils se sentir éternellement les seuls coupables de cette situation? Je ne le pense pas. Il est frappant de noter que la participation est beaucoup plus forte dans certaines élections locales, durant lesquelles il est plus facile d'identifier l'enjeu du scrutin ou la personne pour laquelle on vote. Cela démontre que *le lien de proximité est essentiel*. Sans doute est-il nécessaire de le renouveler en permanence en utilisant tous les moyens à disposition.

Enfin, il me semble qu'un *effort pédagogique considérable reste à faire*: de la part des élus bien évidemment, mais aussi de la part des médias qui consacrent trop de place à la polémique politicienne et pas assez à éclairer le sens de la décision et le fonctionnement politique.

Ce parti pris pervertit le débat démocratique, entraînant chez le citoyen des réflexes désolants et décourageants. Ce journal est d'ailleurs un formidable exemple de ce que l'on peut faire pour ouvrir les esprits, donner accès à la connaissance et porter le débat.

Enfin, les partis politiques ont une place majeure à occuper dans le débat politique. Ils doivent se la réapproprier en ayant sans cesse le souci de se porter sur le terrain des idées et de l'innovation. Ils peuvent mieux représenter les attentes des Français et porter des propositions sur tous les thèmes. Chacun doit y avoir sa place quelle que soit sa volonté d'implication. C'est un véritable défi dans une société diversifiée, dont il est si difficile de saisir les tendances et l'homogénéité, mais c'est sans doute une voie essentielle si l'on souhaite construire le monde citoyen que chacun appelle de ses vœux.

**Michèle TABAROT,**  
députée-maire du Cannet  
(Alpes-Maritimes)